

# Capacity Development for Reporting to the UN Programme of Action on Small Arms

This project aims to assist countries to submit comprehensive national reports, as called by the UN Programme of Action (A/CONF.192/15) and the UN General Assembly resolution A/RES/57/72 of 2002. It is developed and implemented in cooperation with UNDP, the Department for Disarmament Affairs (DDA) and the Small Arms Survey (SAS).

Initiated in 2003 on the occasion of the First Biennial Meeting of States, the project supplies countries with a reporting template and fact-sheets on small arms issues to guide them through the reporting process as well as a help-desk facility designed to answer specific queries. Detailed assistance is also being provided through a series of regional and national workshops that raise the awareness of various national agencies and government departments of their role in the reporting process as well as deliver targeted assistance. Finally, the project analyses the reports submitted by participating states since 2002 to detect major developments in the implementation of the UN Programme of Action, facilitate the sharing of information, and identify areas where countries need to act more fully in order to achieve their commitments.

Assisting states to report on their progress in implementing the UN Programme of Action is as well a means to encouraging them to take the necessary steps to fulfil their obligations. These include: creation of national coordination agencies and points of contact; national laws and legislation; criminalization of illicit activities; export, import and transit controls; marking, record keeping and tracing; brokering controls; collection and destruction; disarmament, demobilization and reintegration; stockpile management and security; and public awareness and confidence-building programmes.

For more information, please contact:

**Elli Kytömäki**

ekytomaki@unog.ch

Tel.: +41 (0)22 917 21 69

Fax: +41 (0)22 917 01 76

**UNIDIR**  
United Nations Institute  
for Disarmament Research  
Palais des Nations A.522  
1211 Geneva 10  
Switzerland

UNIDIR activity

# Développement de capacités pour établir des rapports sur l'application du Programme d'action sur les armes légères

Ce projet vise à aider les pays à établir les rapports nationaux qu'ils doivent soumettre en vertu du Programme d'action (A/CONF.192/15) et de la résolution 57/72 de l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/57/72) de 2002. Il est élaboré et mis en œuvre en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Département des affaires de désarmement et Small Arms Survey.

Lancé en 2003, à l'occasion de la première réunion biennale des États, le projet propose aux pays un modèle de rapport et des fiches d'informations sur les armes légères pour les guider dans le processus d'élaboration de rapports, ainsi qu'un service d'assistance pour répondre aux demandes particulières. Une aide leur est aussi fournie dans le cadre d'une série d'ateliers organisés aux niveaux régional et national pour sensibiliser les différents organismes nationaux et les départements ministériels au rôle qu'ils jouent dans l'établissement des rapports et pour fournir une aide ciblée. Enfin, le projet analyse les rapports soumis depuis 2002 par les États participants pour repérer les principales tendances de l'exécution du Programme d'action des Nations Unies, favoriser l'échange d'informations et déterminer les points sur lesquels les pays doivent s'impliquer davantage pour atteindre les objectifs qu'ils ont acceptés.

Aider les États à établir leur rapport sur les progrès enregistrés au niveau de l'application du Programme d'action est aussi un moyen de les encourager à prendre les mesures nécessaires pour respecter leurs engagements. Les décisions qu'ils doivent prendre concernent : la création d'organismes de coordination et de points de contacts nationaux ; la législation et les lois nationales ; ériger en infraction pénale les activités illicites ; les contrôles des exportations, importations et transferts ; le marquage, l'enregistrement et le traçage ; les contrôles sur le courtage ; la collecte et la destruction ; le désarmement, la démobilisation et la réinsertion ; la sécurité et la gestion des stocks ; et la sensibilisation de l'opinion et les programmes visant à instaurer la confiance.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à :

**Elli Kytömäki**

ekytomaki@unog.ch

Tél. : +41 (0)22 917 21 69

Fax : +41 (0)22 917 01 76

**UNIDIR**  
Institut des Nations Unies  
pour la recherche sur le désarmement  
Palais des Nations A.522  
1211 Genève 10  
Suisse